



Manell E. ZAKHARIA (*)

Les sociétés d'acoustique de 11 pays européens ont décidé de formaliser leurs collaborations sous la forme d'un Groupement Européen d'Intérêt Économique **EAA : European Acoustics Association** ; (France, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas et Suède). D'autres sociétés européennes sont en cours d'association. Le groupement reste ouvert à toute société d'acoustique désirant s'associer à ses objectifs.

Au-delà de la volonté ferme de collaboration (qui s'exprime déjà sous formes de manifestations communes), la principale tâche de ce groupement est la mise en route et le suivi d'un **nouveau journal d'acoustique, porte-parole des sociétés** :

ACTA ACUSTICA.

Dès son démarrage, **ACTA ACUSTICA** sera distribué aux 2 000 membres des sociétés européennes d'acoustique. Ces sociétés, copropriétaires du titre, décident, de leur politique de distribution interne à leurs membres. **La Société Française d'Acoustique SFA a décidé de distribuer gratuitement ACTA ACUSTICA à ses membres pour leur usage personnel** (comme l'était précédemment le *Journal d'Acoustique* qui se fond dans **ACTA ACUSTICA**).

Le premier numéro d'**ACTA ACUSTICA** est paru en juin 1993. Chaque année, 6 numéros d'environ 200 pages seront édités par les Éditions de Physique. Chaque numéro contiendra des articles scientifiques

et techniques dans toutes les disciplines de l'acoustique, des annonces européennes (calendrier des manifestations scientifiques, appels d'offres publics, offres d'emploi et de stages), des résumés de thèses ainsi qu'un supplément spécifique regroupant des nouvelles de toutes les sociétés impliquées.

ACTA ACUSTICA est un journal à comité de lecture. L'éditeur en chef et les cinquante-cinq éditeurs spécialisés (sélectionnés dans tous les pays d'Europe par l'EAA pour une période de 3 ans) se chargent d'assurer à ce nouveau journal une envergure.

Les auteurs devront envoyer directement leurs manuscrits à l'éditeur associé responsable de leur domaine. La liste des éditeurs associés est disponible auprès du rédacteur en chef : **J. D. POLACK**, Technical University of Denmark, Bldg 352, DK-2800 Lyngby. **ACTA ACUSTICA** est un journal trilingue (Anglais, Allemand, Français). Une aide qualifiée en langue anglaise est offerte aux auteurs qui en font la demande.

ACTA ACUSTICA se veut un journal pluridisciplinaire à contenu scientifique de qualité. De plus, il sera le porte-parole des sociétés européennes, leur plate-forme d'échange et leur principal organe de communication.

(*) Manell E. Zakharia, Président de la SFA, Société Française d'Acoustique, Directeur du LASSO, ICPI-CPE Lyon, Laboratoire d'Acoustique, Systèmes, Signaux et SONar.

SFA, 33 rue Croulebarbe, 75013 Paris. Tél. : 1 45 35 54 00. Fax : 1 43 31 74 26.